

RÉSOLUTION - Royaume de la Jamaïque

THÈME: **Droits Politiques et Sociaux**

CONCERNE: **Les Mesures** instaurées contre l'**Homosexualité**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Souhaitant	emprisonner tous les parents des hommes ayant été attrapé en train de commettre un acte homosexuel dans les pays qui condamne l'homosexualité,
Indignée	par les parents qui ont transmis une éducation désastreuse à leurs enfants, résultant en cette idéologie complètement en désaccord avec la religion chrétienne et musulmane,
Constant	que de plus en plus de pays ou de mouvements religieux se plient à la pression mondiale pour suivre une tendance woke et parfois se séparer d'un mouvement initial contre l'homosexualité que suit la majorité au sein de l'état ou de la religion,
Choqué	que les pays concernés n'ont pas encore instaurent des mesures de restriction de liberté pour les parents et de réhabilitation pour les mineurs de la famille proche,
Prévenant	les pays concernés de la foule de personnes appartenant à la communauté homosexuelle qui vont arriver dans les prisons respectives,
Décide	- la création de centres d'accueils et d'établissements religieux afin de donner une éducation correcte aux mineurs; - d'emprisonner les parents pour une durée équivalente à la moitié de la durée d'emprisonnement du détenu; - l'instauration d'une heure obligatoire par jour de cour de religion au sein des écoles privées et publiques et également une heure obligatoire par semaine de prévention contre l'homosexualité.

Le texte français fait foi